

## **Questions posées au service communication des Chantiers de l'Atlantique**

- Combien de salariés travaillent aux Chantiers de l'Atlantique ?
- Combien de salariés des entreprises coréalisatrices ont travaillé sur le site en 2023 ?
- Certains salariés sont-ils particulièrement exposés, en raison de leur métier, à des substances CMR (fumées de soudage, solvants, etc.) ?
- Existe-t-il des valeurs limite d'exposition professionnelle et des fiches d'exposition pour ces substances ?
- Les salariés exposés à ces substances sont-ils équipés d'EPI / EPC spécifiques qui les protègent ?
- Bénéficient-ils d'un suivi médical spécifique ?
- Existe-t-il des outils de mesure de la pollution de l'air sur le site des Chantiers de l'Atlantique ? Si oui, quels sont les résultats de ces mesures ?
- Quel impact les Chantiers de l'Atlantique ont-ils sur l'environnement, notamment sur l'air que respirent les riverains ?
- Quelles actions les Chantiers de l'Atlantique mettent-ils en oeuvre pour limiter ou réduire ces impacts ?